

N/REF : 6/10/2025 8H30 C:263800 I:33807

PIALLAT BRIGITTE

V/Appel du Lundi 06/10/2025 a 8H30

**50 CHEMIN DE LA CHAPPE
38610 VENON**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 09 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 50 CHEMIN DE LA CHAPPE - 38610 VENON
CHEZ MME PIALLAT BRIGITTE AU 06 67 78 69 52

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE DU RESEAU EU

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 06/10/2025 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE DU RESEAU EAUX USÉES DEPUIS LE REGARD AU FOND DU JARDIN
RESEAU EN CONTRE PENTE
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN